



VILLE D'ETAMPES

DECISION DU MAIRE N° VI-DEC-2024- N° 151

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20240705-VI-DEC-2024-151-AU
Date de télétransmission : 05/07/2024
Date de réception préfecture : 05/07/2024

OBJET : Signature d'un contrat pour la vérification de la scène à la salle des Fêtes Jean-Lurçat

Le Maire de la Ville d'Etampes,

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Conseil municipal la possibilité de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions,

VU l'article L 2122-23 qui en précise les conditions d'exécution,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 aux termes de laquelle le Conseil municipal a délégué à Monsieur le Maire les pouvoirs lui permettant de régler toutes les affaires énumérées à l'article L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de signer un contrat pour effectuer une vérification de l'état de la scène présente au sein de la salle des fêtes Jean-Lurçat,

CONSIDERANT la proposition du BUREAU VERITAS EXPLOITATION,

DECIDE

ARTICLE n°1 : De signer un contrat avec le BUREAU VERITAS EXPLOITATION – 2, rue Jean Mermoz – 91080 EVRY COURCOURONNES, pour effectuer une vérification de l'état de la scène présente au sein de la salle des fêtes Jean-Lurçat.

ARTICLE n°2: La dépense correspondante à cette prestation s'élève à Mille trois cent quatre-vingt douze euros (1 392 € TTC).

ARTICLE n°3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification aux personnes intéressées, de sa publication et de sa transmission en préfecture.

ARTICLE n°4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Sous-Préfet d'Étampes, publiée au registre des actes administratifs et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Comptable public responsable de la Trésorerie d'Étampes collectivités,
- Le Bureau Veritas Exploitation.

Fait à Etampes, le 05 JUL. 2024



Pour le Maire empêché
Jean-Michel JOSSO
Adjoint au Maire